

# Association Episode

## Rapport d'activité 2018



# SOMMAIRE

## **Première partie : Présentation de l'association Episode**

Notre activité en 2018	P. 4
Rapport moral de la Présidente, Mme Françoise Arnaud-Rossignol	P. 5-6
Une dynamique associative au service des personnes depuis 1991	P. 7
Une prise en charge globale et de proximité	P. 8
Des dispositifs répartis sur tout l'Ouest Hérault	P. 9
Nos modalités d'intervention	P. 10
Des modes d'intervention complémentaires	P. 11

## **Deuxième partie : la prise en charge individuelle**

Le profil des publics accueillis	P. 14-17
Les problématiques de prise en charge	P. 18-20
Nos modalités d'accompagnement	P. 21-27
Focus sur l'activité en centre pénitentiaire	P. 28

## **Troisième partie : les actions collectives**

Des ateliers à visée thérapeutique	P. 30
Les actions collectives de prévention	P. 31-33
Les actions de réduction des risques et des dommages	P. 34-36

## **Quatrième partie : le travail partenarial**

La plateforme MDA ouest-héraultaise	P. 38
Accompagnement des personnes sous TSO et autres actions partenariales	P. 39

## **Cinquième partie : les Perspectives**

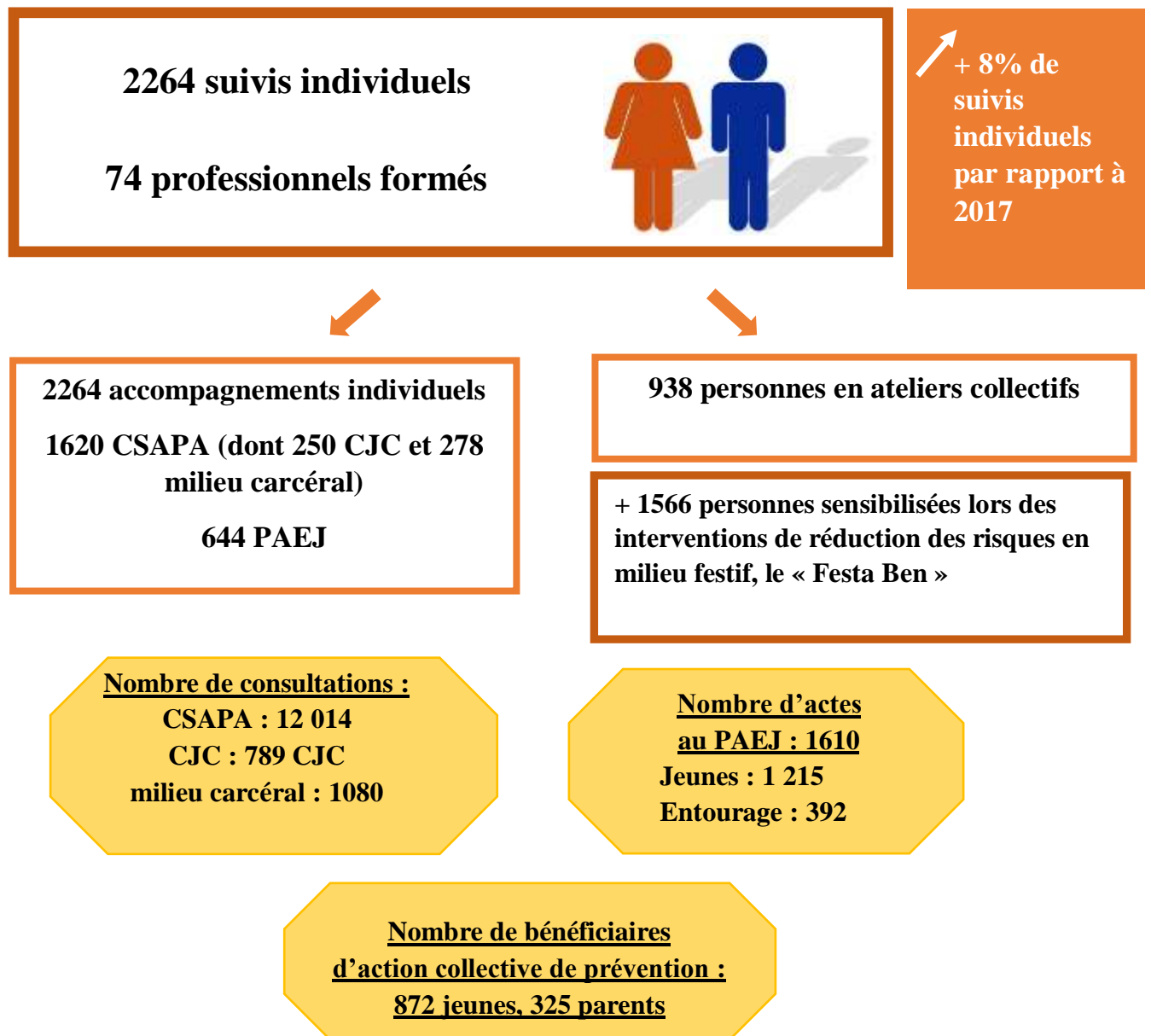
Elaboration du projet d'établissement et consolidation PAEJ	P. 42
Création unité de prévention, Rdr et Formation	P. 43

## **Annexes**

Annexe 1 : Horaire des Permanences	P. 46
Annexe 2 : Tableau des équivalences Temps Plein	P. 46
Annexe 3 : Liste des membres du Conseil d'Administration 2017 - 2018	P. 47

# **Première Partie : Présentation de l'Association EPISODE**

# Notre activité 2018 en chiffres



Interventions sur 8 communes de l'Ouest Hérault :



**Matériel de réduction des risques et des dommages distribué :**  
2223 brochures (information, tests, éducation) 2865 préservatifs, 740 éthylotests  
986 trousses d'injection

# Rapport Moral de la Présidente

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie tous chaleureusement pour votre présence. Voici un an que je préside cette belle association qu'est EPISODE. Un peu plus d'un an également qu'Antonia Dandé nous a rejoint aux fonctions de Directrice. Permettez que je profite de ce moment de rencontre pour la remercier vivement pour son engagement, la rapidité avec laquelle elle a compris la complexité, les spécificités de notre association. Je loue également sa pugnacité ainsi que sa capacité à fédérer autour d'elle toutes les bonnes volontés. Je veux parler de Bernard Azaïs, d'Estelle Solano, de Nadège Dubos ainsi que tous les salariés du PAEJ et du CSAPA. Que tous vous vouliez bien accepter ici mes remerciements, ainsi que ceux de tous les membres du Conseil d'Administration pour votre engagement. Conseil d'Administration que je remercie fortement pour sa mobilisation et son soutien sans faille.

Quelques points sur lesquels je veux attirer votre attention. Je n'insisterai pas sur le projet d'établissement dont il sera question dans le déroulé de cette Assemblée générale. Vaste travail que d'élaborer des perspectives, à la fois réalistes et idéalistes, au regard des missions qui nous sont confiées et des contraintes financières. Le contexte politico-sociétal est d'une grande complexité, nous essayons d'en comprendre les subtilités, les inclinaisons pour trouver les réponses les plus ajustées possibles tout en garantissant à nos salariés des conditions d'exercice professionnel dignes, motivantes.

Notre préoccupation majeure, celle qui est au cœur de notre activité, est l'usager. Chaque salarié a à cœur de prendre soin de chaque usager à travers des activités de prévention, de réduction des risques, des ateliers collectifs et, bien-sûr tout au long des accompagnements individuels... Nous le faisons grâce à un réseau partenarial, institutionnel et associatif, riche et solide. Des liens tissés depuis longtemps, qui sont essentiels pour notre association et que nous souhaitons enrichir. C'est le cas en particulier des partenariats opérationnels avec le Centre Hospitalier de Béziers, avec le secteur de la Justice, avec la Mission locale ou encore la Maison des adolescents. Mais aussi les partenariats institutionnels avec l'Agence régionale de la santé, la Mildeca, le Conseil régional, le Conseil départemental, la Direction de la cohésion sociale, la Caisse d'Allocation familiale. Et sans oublier nos partenaires de proximité que sont les communautés de communes, en particulier la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, le Pays Haut Languedoc et Vignobles et aussi la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée.

Le PAEJ, toujours fragilisé par des financements non pérennes pour lesquels nous avons entamé de nombreuses démarches auprès de M. le Sous-Préfet, de M. le député Huppé, de M. le Sénateur Cabanel et des réunions de travail avec la DDCS, l'ARS, l'ANPAEJ dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de lutte contre la pauvreté, dans lequel les PAEJ sont reconnus comme étant des dispositifs essentiels de réduction et de prévention du mal-être des jeunes.

Le CSAPA, dont la mission de prise en charge des problématiques d'addiction est complexe, au carrefour des vulnérabilités sociales, psychologiques, sanitaires, éducatives. Les équipes travaillent en complémentarité, dans l'interdisciplinarité, pour proposer une réponse la mieux adaptée possible aux diversités des parcours de vie des usagers.

Nous œuvrons dans un territoire fortement précarisé, qui présente localement des caractéristiques spécifiques de Bédarieux à Agde, de Béziers à Capestang, de Pézenas à Roujan...

Vous l'aurez compris, notre identité c'est l'aller-vers. Aller vers tous ceux qui ont besoin d'être accompagnés, ceux qui craignent, ceux qui n'osent pas, jeunes et moins jeunes. Aller-vers les publics les plus éloignés du système de soin tout d'abord, en intervenant par exemple dans le foyer d'accueil d'urgence et au CCAS d'Agde, en développant des consultations avancées sur le Pays Haut Languedoc pour réduire les difficultés de mobilité. Aller-vers les jeunes enfin, car c'est pour nous, et depuis l'origine d'EPISODE avec son PAEJ, un enjeu majeur de santé publique. Nos interventions dans les collèges, les lycées, au sein de la mission locale, avec le CFA ou à la PJJ sont aujourd'hui portées par l'ensemble des salariés, le PAEJ et la CJC dont les missions sont dédiées à ce public, mais aussi toute l'équipe du CSAPA qui développe cette mission de prévention obligatoire depuis 2016, et l'on s'en félicite.

Pour conclure, deux citations. Ernesto Sabato, écrivain, « Il y a une manière de contribuer au changement, c'est de ne pas se résigner. » Et Margaret Mead, anthropologue, « Ne doutons pas qu'un petit groupe d'individus conscients et engagés puissent changer le monde. C'est même de cette manière-là que cela s'est toujours produit. Soyons ceux-là ensemble. »

Je vous remercie.

Françoise ARNAUD-ROSSIGNOL

# Une dynamique associative depuis 1991

Liste des membres du Conseil d'Administration en annexe 3 page 50

## Un ancrage territorial historique

L'Association Episode est une association née le 28 mars 1990 avec pour objectif « la prévention des toxicomanies : l'accueil, l'information et le suivi des adolescents et des adultes confrontés aux problèmes de toxicomanies et autres dépendances. »

C'est suite à un diagnostic de quartier qui a mis en exergue la corrélation entre les problématiques locales de précarité, les difficultés d'accès aux soins, les problématiques de souffrance psychique et d'addictions que des citoyens biterrois ont souhaité mettre en place une réponse professionnelle territorialisée, en créant une association porteuse dès mars 1991 d'un Point Relais Ecoute Jeunes à Béziers, puis en septembre du centre d'accueil pour toxicomanes, devenu au grès de l'évolution des politiques publiques en addictologie CSST, puis CSAPA en 2009. Parallèlement, des permanences ou des consultations avancées ont été créées en Agde, Bédarieux, Pézenas, puis dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles, en réponse aux besoins repérés par les partenaires locaux.

## Des valeurs associatives fondatrices

- La lutte contre toutes formes d'exclusion et de discrimination
- L'approche globale du sujet dans sa singularité et le respect de ses droits
- L'émancipation des personnes dans une approche individuelle et collective
- La solidarité

## Des principes d'action transversaux

**Aller-Vers** tous les publics, en se situant au plus près de leurs lieux de vie et de consommation : réduction des risques, intervention en milieu festif, en centre pénitentiaire

**Accueillir, écouter, orienter, soigner** : prise en charge globale de chaque personne et réponse adaptée à chaque situation singulière ; accompagnement des familles et de l'entourage.

**Prévenir, informer, conseiller, éduquer** : permettre aux jeunes et aux adultes de faire des choix favorables à leur santé, renforcer l'autonomie et l'adhésion des patients à leur traitement.

**Repérer et analyser** les évolutions comportementales et sociétales, innover et adapter les pratiques professionnelles à travers des recherches-actions.

**Participer à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé** en développant des permanences de proximité, en participant aux projets de développement territoriaux et aux politiques locales de santé, en offrant une prise en charge sociale, psychologique, éducative et sanitaire.

**Sensibiliser et former** tous les acteurs concernés : professionnels, élus, bénévoles associatifs, citoyens

**S'inscrire dans une dynamique partenariale** pour mieux repérer et mieux orienter les personnes dans un parcours de santé adapté et cohérent.

# Une prise en charge globale et de proximité

Notre projet de prévention et de prise en charge des addictions s'appuie sur l'actualité des expertises en matière d'addictologie qui préconise :

- Une approche globale des problématiques avec une action sur le social, le psychologique, le médical, le préventif, l'éducatif et la réduction des risques. Ainsi Episode s'appuie sur le professionnalisme d'une **équipe pluridisciplinaire**.
- Une démarche dite « d'Aller-Vers » les publics les plus éloignés du soin, dont les personnes en situation d'exclusion, les détenus, les personnes sous-main de justice. Episode cherche à répondre aux mieux à ces besoins en proposant **sur tout l'Ouest-Hérault des dispositifs adaptés à chaque problématique**.

## Une équipe pluridisciplinaire

Episode s'appuie sur les compétences d'une équipe de professionnels formés et accompagnés en continu à travers des réunions cliniques et des temps d'analyse de pratiques.

Tableau des effectifs en mai 2018 :

<b>POLE DIRECTIONNEL</b>	
1 Directrice : 1 ETP 1 Chef de service : 1 ETP 1 Assistante de direction : 1 ETP 1 Comptable : 1 ETP	
<b>POLE ACCUEIL – SECRETARIAT MEDICO-SOCIAL</b>	
<b>CSAPA</b> 4 secrétaires agents administratifs : 3.46 ETP	<b>PAEJ</b> 1 secrétaire agent administratif : 0.40 ETP
<b>POLE MEDICAL ET PARAMEDICAL</b>	
<b>CSAPA</b> 4 médecins : 2.60 ETP 1 psychiatre : 0.11 ETP 4 infirmiers : 3.54 ETP	
<b>POLE PSYCHOSOCIAL ET SOCIO EDUCATIF</b>	
<b>CSAPA</b> 5 éducateurs spécialisés : 4.46 ETP 1 assistant de service social : 1 ETP 4 psychologues : 3.30 ETP	<b>PAEJ</b> 1 éducatrice spécialisée : 1 ETP 2 psychologues : 1.29 ETP
<b>SERVICES GENERAUX</b>	
<b>CSAPA</b> 3 agents d'entretien : 1.18 ETP 1 ouvrier d'entretien : 0.10 ETP	<b>PAEJ</b> 1 agent d'entretien : 0.09 ETP



## Des dispositifs répartis sur tout l'Ouest-Hérault (voir tableau des horaires en annexe 1)

- **Un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) :** prise en charge des personnes en difficulté avec leur consommation de substances psychoactives, licite ou non, y compris des personnes souffrant d'addiction sans substance (écran, jeu pathologique), prévention.  
Permanences à Béziers, Bédarieux, Roujan, Capestang, Agde.
- **Une Consultation Jeune Consommateurs (CJC) :** mission non obligatoire du CSAPA, cet espace s'adresse aux jeunes qui rencontrent des difficultés en lien avec leur consommation : information, évaluation, brève prise en charge, orientations et accueil de l'entourage.  
Permanences à Béziers, Bédarieux, Olonzac, St Pons.
- **Un Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) :** prise en compte du mal-être des jeunes de 14 à 25 ans en situation de vulnérabilité, accompagnement psychologique et socio-éducatif, soutien des parents, prévention.  
Permanences à Béziers, Agde et Pézenas.

Avec ces trois dispositifs Episode anime en outre deux missions complémentaires :

- **Une mission de CSAPA référent en centre pénitentiaire à Béziers :** rencontre et accompagnement des personnes détenues dans un objectif de préparation à la sortie, mise en place des démarches pour une sortie facilitée, organisation des relais et des connexions avec les dispositifs externes concernés, réduction des risques, partenariats avec le SPIP, l'USMP (Unité sanitaire en milieu pénitentiaire).
- **Une mission de prévention,** portée par le PAEJ et le CSAPA (mission obligatoire depuis la loi de santé publique de 2016) : en entretien individuel lors des permanences, et lors d'interventions collectives dans les collèges, lycées, centres de formation, PJJ, stages de sensibilisation, Réduction des risques et des dommages (RDRD) en fêtes votives...

**Le CSAPA et sa CJC ainsi que le PAEJ d'Episode interviennent sur 8 sites, couvrant ainsi l'Ouest héraultais :**



# Nos modalités d'intervention

## Une démarche centrée sur le parcours de vie des personnes : de la prévention jusqu'au soin

La prévention est inscrite dans le projet associatif de l'association EPISODE depuis son origine.

Au PAEJ, l'écoute et l'accompagnement des jeunes adolescents visent pleinement la prévention de leurs conduites à risque, du décrochage scolaire, du suicide, des ruptures familiales ou de la radicalisation. La prise en charge au sein d'un PAEJ se distingue en effet, et selon son cahier des charges, d'une prise en charge spécialisée en proposant un accompagnement dont la temporalité respecte strictement le temps nécessaire pour que le jeune puisse exprimer sa situation, prenne conscience de ses difficultés et fasse évoluer sa situation, y compris en identifiant les relais nécessaires. L'accompagnement proposé est d'ordre psycho-socio-éducatif.

De même, la démarche mise en œuvre au CSAPA est une réponse globale et pluridisciplinaire à une problématique addictive, qu'elle soit comportementale ou dépendante d'un produit. Nos pratiques s'appuient en effet sur une définition des addictions centrée sur les comportements des personnes dans leur environnement social. Dès 1990, le psychiatre américain Aviel Goodman qualifie l'addiction comme « *Un processus par lequel un comportement, qui peut fonctionner à la fois pour produire du plaisir et pour soulager un malaise intérieur, est utilisé sous un mode caractérisé par l'échec répété dans le contrôle de ce comportement et la persistance de ce comportement en dépit des conséquences négatives significatives.* » Ainsi, le CSAPA propose une prise en charge médico-psycho-socio-éducative et accompagne les personnes à toutes les étapes du processus, depuis la prévention primaire, le dépistage, la réduction des risques et le soin.

Le déploiement des « Consultations Jeunes Consommateurs » s'inscrit dans cette volonté du CSAPA de développer ses interventions en se situant le plus possible en amont de l'addiction et en développant une approche dite « **d'intervention précoce** » qui agit sur la promotion d'un environnement favorable, le repérage et l'évaluation de la situation puis la prise en charge.

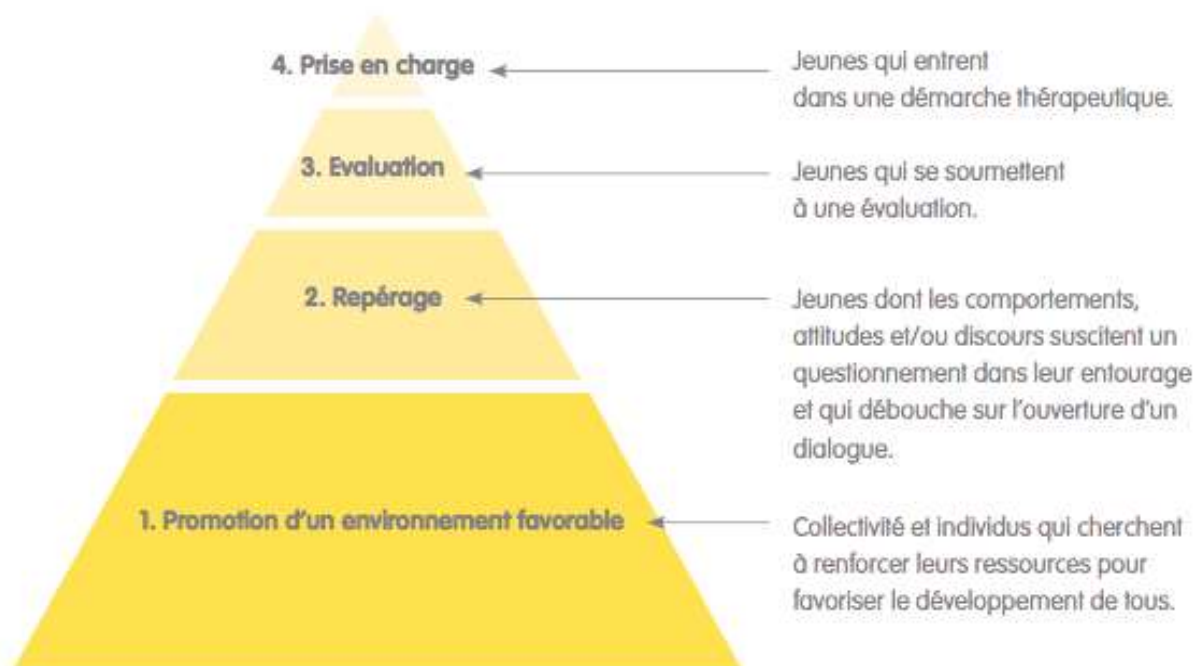


Schéma extrait de la brochure du GREA « Intervention précoce. Accompagner les jeunes en situation de vulnérabilité. ». 2010.

## Des modes d'interventions complémentaires

### Des permanences individuelles au CSAPA, au PAEJ et à la CJC :

- **Un accueil et une écoute individuels, personnalisés, gratuits et anonymes** : Il s'agit dès le premier accueil de proposer une écoute bienveillante, de créer les bases d'un lien de confiance et d'apporter les premiers éléments de réponse notamment par une orientation appropriée.
- **Une information** : au jeune, au patient ou à son entourage, dans le respect des règles de déontologie et de confidentialité.
- **Une évaluation psychomédicosociale** : évaluation de la demande et des besoins du jeune, du patient ou de son entourage afin de lui proposer une réponse adaptée.
- **Une prise en charge et un accompagnement** : la dimension psychomédicosociale et éducative est présente tout au long de l'accompagnement de la personne. Il s'agit d'une prise en charge transdisciplinaire axée sur la réduction des risques, l'accès aux traitements de substitution, le sevrage hospitalier et ambulatoire, le soutien psychologique, éducatif et social, l'accompagnement thérapeutique...
- **Une orientation** : toute personne accueillie au CSAPA, à la CJC et au PAEJ peut bénéficier d'une orientation ciblée vers une structure plus adaptée à ses besoins. Il peut s'agir d'un service hospitalier, d'une structure médicosociale, de la médecine de ville, d'une association ou de tout autre établissement qui propose un service et une prise en charge adaptée à la problématique de la personne.

### Des actions collectives au CSAPA, CJC et PAEJ :

- Des groupes de parole et des ateliers à visée thérapeutique : groupe de parole entre usagers, atelier d'écriture au CSAPA, au Centre Hospitalier de Béziers, atelier randonnée.
- Des groupes de parole du PAEJ pour les parents : « café des parents » et « temps des familles » à Agde et Béziers, action expérimentale de groupe de parents sur les addictions avec le Protection Judiciaire de la Jeunesse.
- Des actions collectives de prévention dans les lieux de vie des jeunes (collèges, lycées, centre de formation, MLI, Protection judiciaire de la jeunesse,...) et des adultes (stages de sensibilisation, centre sociaux, foyers d'hébergement, etc.).
- Des actions de réduction des risques et des dommages : interventions en milieu festif avec le Festa Ben.
- Des actions de dépistage dans « l'aller-vers » : dépistages des hépatites dans des foyers d'hébergement, des centres de soins, au Caarud...

### Des actions de sensibilisation et formation des professionnels :

- Sensibilisation des élus et des équipes municipales dans le cadre du Festa Ben notamment.
- Formation des professionnels : L'Association Episode est enregistrée en qualité d'organisme de formation professionnelle continue et certifiée Datadock.
- Organisation de colloques, participation à des recherches-actions.



## **Deuxième Partie : La prise en charge individuelle**

## Le profil des publics accueillis

Ce premier chapitre donne une photographie de la typologie des publics reçus. Il donne une description globale des publics accueillis et permet d'adapter notre activité à leurs profils.

Toutefois, ces chiffres ne permettent pas de rendre compte de la diversité des situations personnelles et des parcours de vie tant au sein du CSAPA, qui accueille sans distinction toute forme d'addiction, qu'au sein du PAEJ, qui accueille toute problématique liée à l'adolescence.

L'accompagnement pluridisciplinaire est particulièrement nécessaire auprès des personnes les plus marginalisées. Les ruptures sociales, les violences conjugales et les comorbidités psychiatriques représentent en effet une part importante du public suivi au CSAPA. Les obligations de soin et les personnes sous-main de justice constituent une autre typologie de public fortement représentée dans notre file active. Enfin, nous n'oublions pas de proposer une réponse adaptée à l'entourage des publics, au CSAPA mais surtout au PAEJ où ils représentent une part importante du public reçu.

### → La file active de l'association Episode, CSAPA et PAEJ

On constate cette année encore une nette augmentation de la file active, tant au sein du CSAPA que du PAEJ. Notre capacité à accueillir le public a été renforcée au CSAPA en 2018, avec la création d'un mi-temps CJC en cours d'année, mais ce renfort ne suffit pas à expliquer cette augmentation.

De même au PAEJ, l'augmentation de la file active repose essentiellement sur les postes de psychologue, en forte surcharge d'activité.

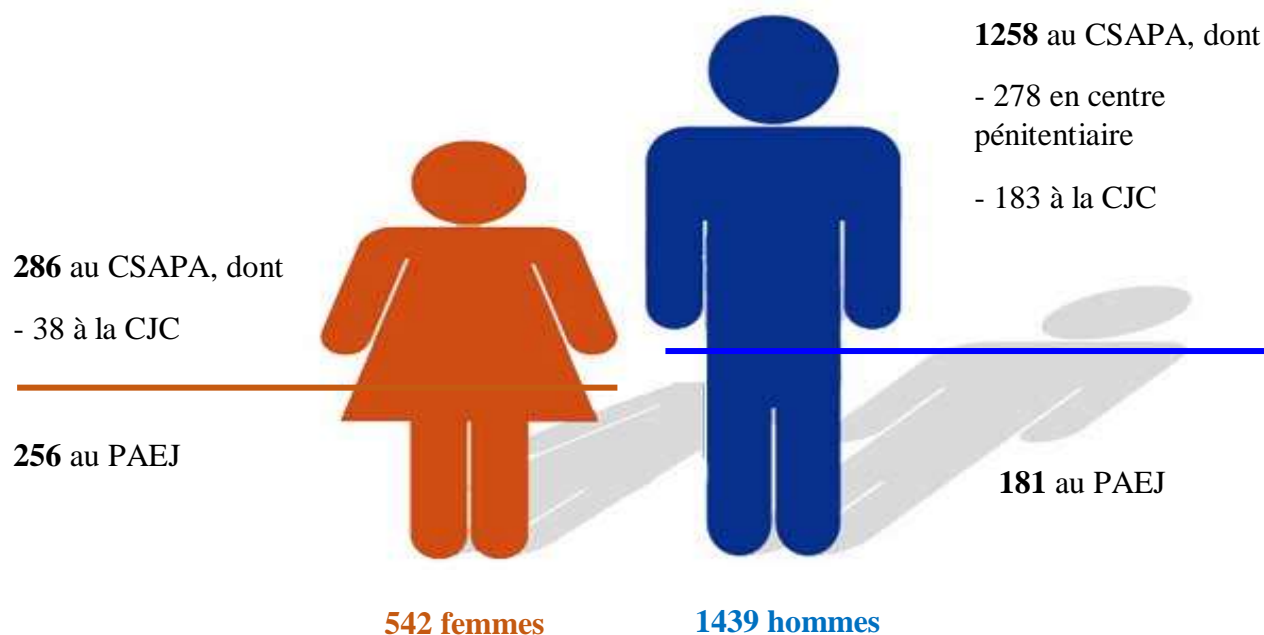
Les délais d'attente pour les rendez-vous sont de plus en plus longs et de plus en plus difficiles à gérer, tant pour le public que pour le personnel en charge de l'accueil et du suivi des usagers au sein de nos structures. Les délais de rendez-vous sont régulièrement à 4 semaines en 2018. La permanence sans rendez-vous du mardi après-midi est complète et permet de gérer les situations d'urgence mais elle ne réduit pas pour autant les délais d'attente sur rendez-vous.

	<b>Patients</b>	<b>Entourage</b>	<b>Total</b>
<b>CSAPA</b>	<b>1544</b>	<b>76</b>	<b>1620</b>
dont CJC	221	29	250
dont milieu carcéral	278	0	278
<b>PAEJ</b>	<b>437</b>	<b>207</b>	<b>644</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1981</b>	<b>283</b>	<b>2264</b>

Cette augmentation d'activité est positive en termes de notoriété et confirme l'accessibilité de nos structures notamment via les relais de partenaires. C'est le fruit de l'inscription des établissements de l'association EPISODE, CSAPA et PAEJ, sur l'Ouest-Hérault depuis plus de 25 ans et de notre effort constant de travailler le maillage partenarial.

C'est également un indicateur de l'état de santé et de la vulnérabilité des habitants de notre territoire.

### → Le public (hors entourage) par genre et par âge



**Par genre :** Au CSAPA, le public est très majoritairement masculin, les femmes représentant environ 18.5% des patients accueillis. La proportion de femmes est en légère augmentation (+2%), mais le public masculin reste largement dominant, y compris dans les orientations par la Justice. Néanmoins, nous devons rester attentifs à l'accompagnement de ce public féminin autour de la question des grossesses, mais aussi des difficultés d'accès aux soins liées à la plus forte stigmatisation auprès des femmes.<sup>1</sup>

Inversement, le PAEJ accueille une majorité de jeunes filles (58.6%). Ce chiffre peut sembler corrélé au taux de jeunes filles de 15 à 25 ans qui se déclarent souvent déprimés (22.5%), très supérieur à celui des garçons (7.5%). Toutefois, la demande spontanée d'une écoute sur la souffrance psychique n'est pas la principale porte d'entrée des PAEJ. Ces dispositifs accueillent des jeunes, orientés par leurs proches ou par des professionnels, qui repèrent des vulnérabilités susceptibles de conduire à des conduites à risque. Les PAEJ visent ainsi la prévention du suicide (2<sup>ème</sup> taux de mortalité chez les 15-24 ans) et des consommations à risque. Or, les garçons ont une prévalence supérieure aux jeunes filles pour ces deux problématiques (3 fois plus de mortalité par suicide, plus forte consommation d'alcool et cannabis).<sup>2</sup>

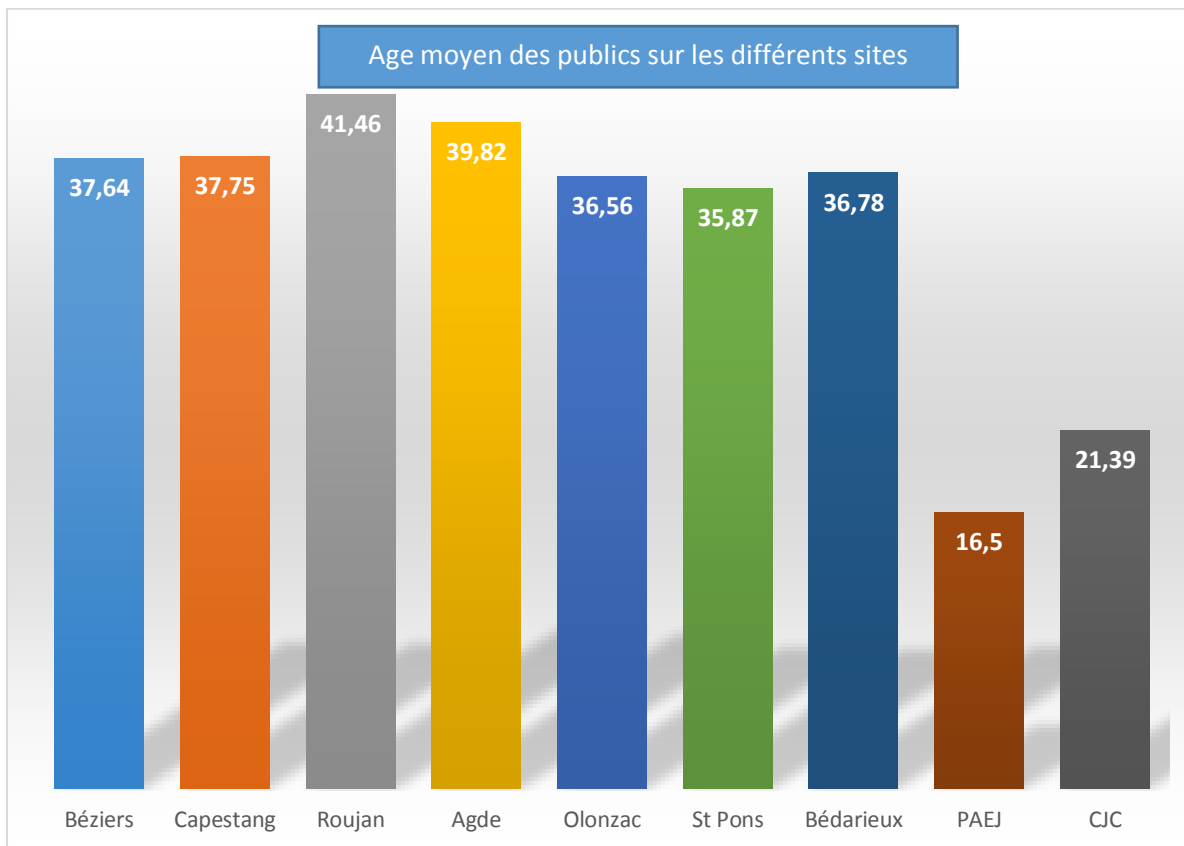
**Par âge :** Au CSAPA, la moyenne d'âge est de 37,41 ans. Il est de 16,5 ans au PAEJ et de 22 ans à la CJC.

Plus de 60% des personnes suivies au CSAPA, y compris les chiffres de la CJC et du centre pénitentiaire, ont entre 30 et 49 ans. Un peu plus de 25% à moins de 30 ans.

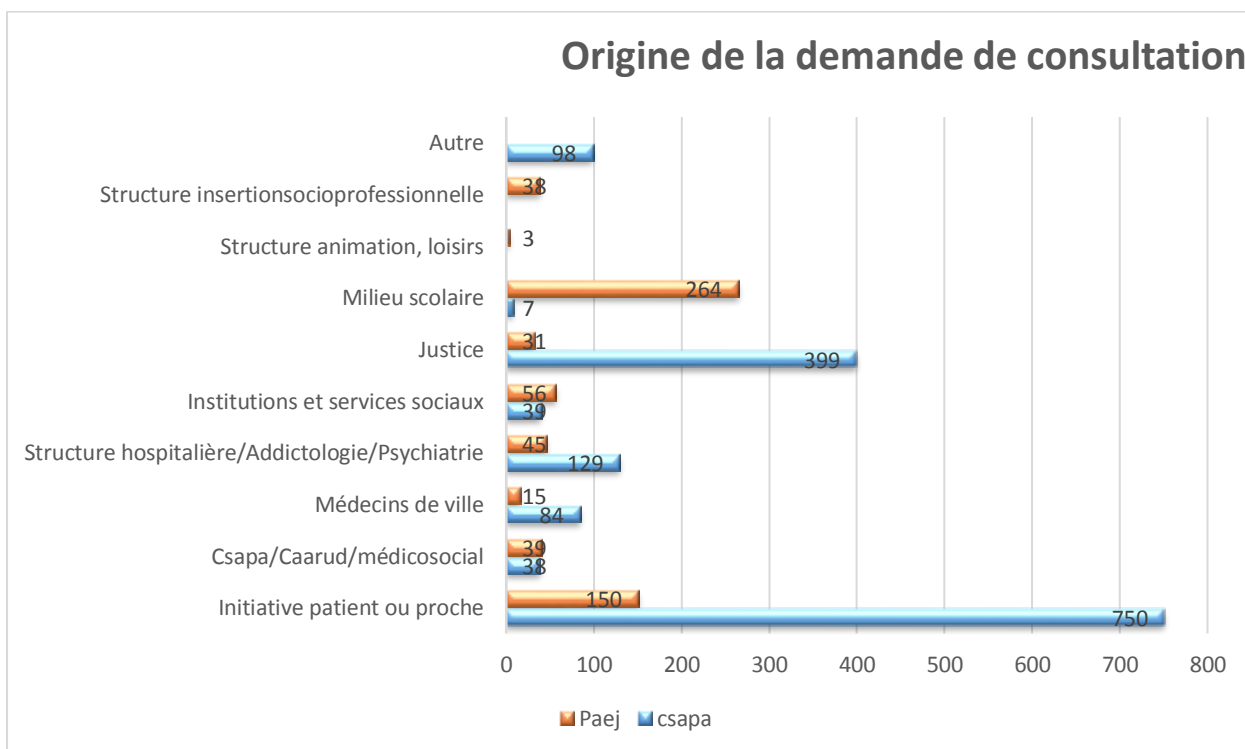
<sup>1</sup> Tendances n° 117, OFDT, 8 p. Mars 2017. "Usages de drogues et conséquences : quelles spécificités féminines ?"

<sup>2</sup> La souffrance psychique des adolescents et jeunes adultes. HCSP. Février 2000.

A noter : Les moyennes d'âge à St Pons et Olonzac sont respectivement de 35,87 et 36,56 ans. Cela confirme que ces permanences initialement dédiées uniquement aux Consultations Jeunes Consommateurs permettent d'accueillir un public plus large, adulte. La mixité de ces permanences est à maintenir.



### → Un public souvent à l'initiative de la démarche



Nombre de personnes accueillies en fonction de l'orientation



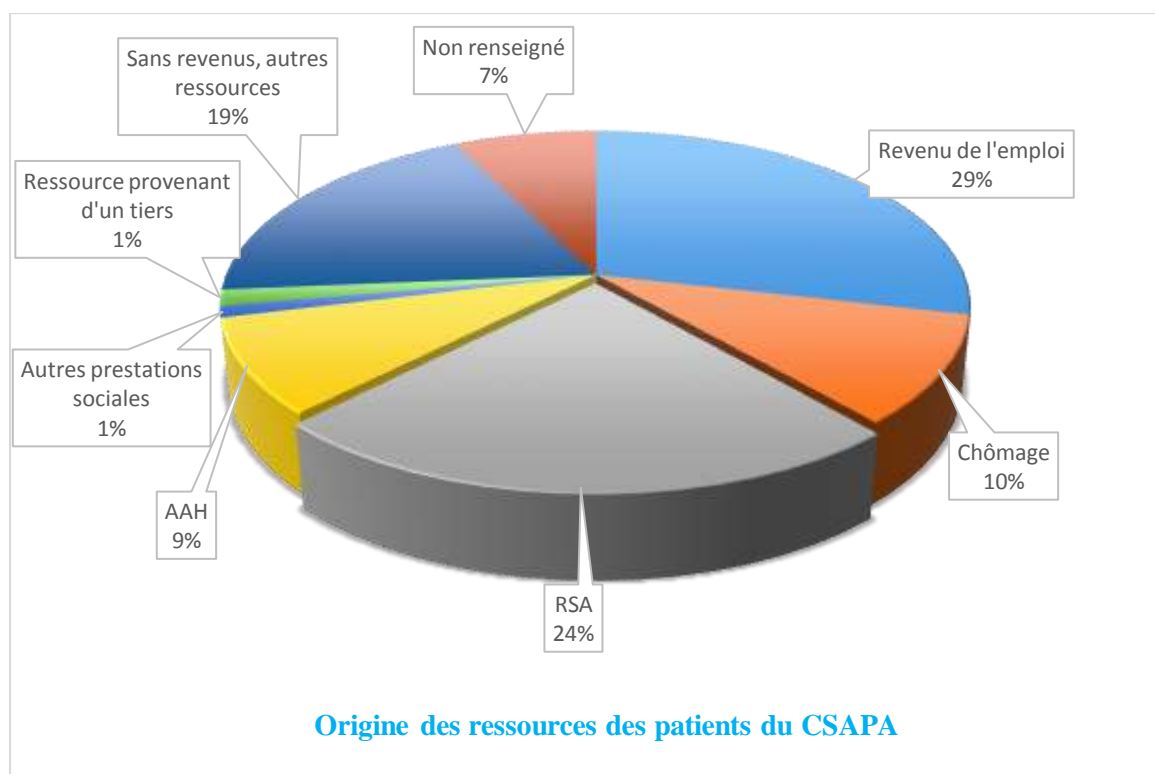
Au CSAPA, près de la moitié des personnes accueillies viennent parce qu'ils l'ont décidé eux-mêmes. Cette démarche volontariste est essentielle dans le traitement des addictions.

Néanmoins, la majorité des personnes accueillies le sont suite à une orientation par des professionnels, en particulier en raison des orientations vers le soin de la justice mais aussi en raison du partenariat avec la médecine de ville, les structures hospitalières et les autres établissements médico-sociaux.

Au PAEJ, une grande majorité des orientations est effectuée par des professionnels, en particulier les établissements scolaires, mais aussi les structures d'insertion, les structures hospitalières et médicosociales. C'est ensuite la famille qui est le plus souvent à l'initiative de la démarche. Les venues spontanées de jeunes au PAEJ restent une faible minorité.

### → Un public majoritairement en situation de vulnérabilité

Au CSAPA, seulement un tiers des personnes accueillies bénéficie d'un revenu issu de son travail, 17.5% sont sans ressources et un peu moins de 50% bénéficient d'allocations sociales ou des ressources d'un tiers.



Parmi ces patients accueillis au CSAPA, 12.7% ont un logement précaire et 3.5% sont SDF.

Au PAEJ, plus de 80 des jeunes vivent en famille, une faible minorité vit en logement autonome, chez des amis ou en famille d'accueil.

Une forte majorité des jeunes suivis au PAEJ est scolarisée : 61% ; 9 % sont en insertion ou en apprentissage, 4% sont en rupture scolaire et 11% sont sans emploi.

La vulnérabilité s'inscrit également dans la complexité des situations familiales avec de nombreux jeunes issus de familles séparées ou recomposées (58,7%) alors que 31% ont des parents qui vivent en couple ; 7,7 % ont un des deux parents décédé, 3% vivent en famille monoparentale.

# Les problématiques de prise en charge

## → Pourcentages des problématiques de prise en charge au sein du CSAPA

Premier Produit Consommé	% Premier produit consommé	% Produit à l'origine de la prise en charge
Alcool	39.3	37.9
Cannabis	34.4	23.9
Cocaïne, crack	9.4	6.3
Opiacés (hors substitution détournée)	6.0	23.3
Traitement de substitution détourné	2.3	3.7
Tabac	4.1	1.1
Médicaments psychotropes détournés	1.0	0.8
Autres produits	0.1	0.1
Cyberaddiction	1.2	0.9
Amphétamines, ecstasy	0.7	0.3
Addiction sans substance (jeu)	0.6	0.8
Autre addiction sans substance	0.9	0.8
Non renseigné	5.1	7.9

Dont 53 patients ayant utilisé la voie intraveineuse dans le mois précédent et 173 avant le mois précédent.

A l'image des tendances nationales, la consommation d'alcool, celle de cannabis, de cocaïne puis celle d'opiacés sont les addictions dommageables les plus fréquentes dans la file active du CSAPA. On constate un décalage entre l'origine de la demande de prise en charge et l'évaluation de la consommation, avec initialement une surestimation des problématiques liées aux consommations d'opiacés et aux traitements de substitution détournés, mais une sous-estimation de la dangerosité des consommations de cocaïne, crack, cannabis.

Les traitements de substitution aux opiacés :

	Méthadone	Buprénorphine Haut Dosage (Subutex et génériques)
Patient sous prescription	152	126
Dispensation dans le centre	93	
Dispensation en pharmacie	48	126
Dispensation par Episode, en relais	11	

Nous constatons une baisse du nombre de patients sous méthadone et sous subutex qui questionne l'accessibilité de la structure aux personnes consommatrices d'opiacés qui préfèrent peut-être s'orienter vers des structures dites « bas seuil » ou accèdent à des traitements de substitution en dehors de tout circuit de prise en charge.

## → Produits les plus consommés dans les suivis CJC

Premier produit consommé	% Premier produit consommé
Cannabis	66.8
Alcool	17.4
Tabac	3.8
Opiacés (hors substitution détournée)	1.1
Cocaïne et crack	2.2
Amphétamines	1.1
Médicaments psychotropes détournés	0.5
Traitement de substitution détourné	0
Addiction aux jeux	0
Cyberaddictions	6
Autres	1.1
Pas de produits consommés	9.5
Non renseigné	7.2

Les deux produits les plus consommés sont le cannabis, très largement en tête, puis l'alcool.

Il est à noter que l'alcool apparaît aussi comme le deuxième produit le plus consommé (40.6%) juste après le tabac (43.4%).

Les addictions sont produits, dont les cyberaddictions, restent peu représentatifs du public suivi à la CJC, malgré les nombreuses alertes sociétales.

## → Produits les plus consommés en milieu carcéral

Produit à l'origine de la prise en charge	Nbre de personnes concernées
Alcool	53.6
Cannabis	14.9
Tabac	0
Opiacés (hors substitution détournée)	15.3
Cocaïne et crack	10.9
Amphétamines	0
Médicaments psychotropes détournés	0
Traitement de substitution détourné	1.6
Addiction aux jeux	0
Cyberaddictions	0
Autres	3.6
Non renseigné	10.8

L'alcool est de loin le premier produit à l'origine de la prise en charge.

Les opiacés, puis le cannabis et la cocaïne et ses dérivés sont également fortement représentés.

Dont 33 patients ayant utilisé la voie intraveineuse, soit 14.2%.

**Problématiques du public accueilli au PAEJ :**

Difficultés relationnelles	17.8%
Problématique d'autonomisation, d'individuation	28.4%
Problématiques de conduite à risque	3.4%
Problématiques de souffrances psychiques	13.9%
Problématiques d'insertion socioprofessionnelle	1%
Problématiques familiales	23%
Problématiques judiciaires	2.5%
Problématiques liées à la scolarité	9.8%

Les principales problématiques rencontrées sont les problématiques d'autonomisation et d'individuation, problématiques corrélées à la fragilité induite par cette période de transition qu'est l'adolescence. Par ailleurs, les problématiques familiales, mais aussi les difficultés relationnelles et la souffrance psychique sont toujours parmi les principales problématiques des jeunes accueillis au PAEJ.

# Nos modalités d'accompagnement

Ce chapitre permet de décrire les accompagnements individuels au sein d'Episode à travers plusieurs aspects :

- L'implantation territoriale : répartition de l'activité sur chaque site d'intervention, antenne et permanences, y compris les actions d'aller-vers.
- L'approche pluridisciplinaire : répartition de l'activité par type d'accompagnement
- La durée de l'accompagnement individuel
- Des actions spécifiques d'accompagnements individuels : consultations d'acupuncture, dépistages (buvard, fibroscan), les orientations par la justice.

## → L'accueil

L'accueil et notre accompagnement pluridisciplinaire au sein d'Episode cherchent à offrir une réponse la plus adaptée possible à la diversité des personnes accueillies. L'accompagnement se veut spécifique. Il s'inscrit dans une temporalité propre à chaque personne.

L'accueil des publics au sein du CSAPA et du PAEJ est une étape essentielle dans ce parcours de soin au sein d'EPISODE. Il relève autant du premier accueil téléphonique, de l'accueil dans la salle d'attente que de l'accueil des demandes de chaque usager tout au long de son accompagnement. L'accueil tient donc une place centrale dans notre prise en charge et concerne l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

L'année 2018 a été marquée :

- Par le réaménagement de l'espace d'accueil au sein du CSAPA de Béziers : installation d'une nouvelle banque d'accueil, réorganisation des espaces d'affichages aux publics.
- Par l'installation des permanences biterroises et de la CJC au sein de la plateforme ouest-héraultaise de la MDA et la mise en place d'un accueil partagé.

En outre, le CSAPA de Béziers a mis en place depuis 2017 des **permanences d'accueil dites « sans rendez-vous »** les mardis après-midi. Contrairement au fonctionnement habituel du CSAPA où les rendez-vous sont pris à heure fixe avec un intervenant désigné, il s'agit ici d'une plage horaire pendant laquelle nous ne programmons aucun rendez-vous de suivi standard.

Ces permanences visent à accueillir les demandes de patients qui vivent des situations estimées d'urgence et ont besoin d'une prise en charge plus rapide que le délai d'attente moyen habituel, qui est entre 3 semaines et 1 mois. Cela permet également d'accueillir un patient qui est en difficulté pour gérer la temporalité du rendez-vous. Un rendez-vous est alors fixé au mardi après-midi, sans horaire précis. Deux intervenants assurent ces consultations : éducateur, psychologue, infirmier ou assistant social.

En 2018, nous avons ainsi ouvert 38 permanences :

- 173 rendez-vous, dont :
  - **94 ont été honorés** et 79 non honorés, soit un taux de rendez-vous honoré de 54.3%.
  - 81 étaient des premiers rendez-vous, et 48 ont été honorés soit 59.2%.
  - 42 ont donné suite à un accompagnement soit 44.68% des rendez-vous honorés.

- Les motifs de la demande étaient :
  - Une demande de suivi de méthadone ou Traitement de substitution aux opiacés : 21 situations
  - Des obligations de soin : 15 situations
  - Une problématique liée à la consommation d'alcool : 17 situations
  - Une problématique de consommation de cannabis : 5 situations
  - Une problématique de consommation d'autre produit, une poly-consommation (cocaïne, amphétamine, etc.) : 12 situations
  - Des suivis : 44 situations
  - Des suivis éducatifs : 6 situations
  - Des sollicitations d'entourage : 5 situations.

Ces permanences n'ont pas permis de diminuer les délais d'attente des rendez-vous habituels. Elles permettent néanmoins d'accueillir des demandes considérées comme plus urgentes et ainsi d'améliorer la qualité de notre accueil. Le taux de rendez-vous non honoré reste toutefois important, comme pour l'ensemble de l'activité du CSAPA, ce qui donne à penser que l'évaluation de l'urgence impérieuse de la demande pourrait être précisée.

### → Les actes individuels par site d'intervention :

#### Au CSAPA :

Pour faciliter l'accès aux soins de publics habitants des territoires éloignés des centres urbains, nous avons développé une antenne à Bédarieux ainsi que des permanences implantées dans plusieurs communes du Pays Haut Languedoc et Vignobles (PHLV), St Pons, Olonzac, Roujan et Capestang. Nous avons également une permanence au sein du CCAS d'Agde.

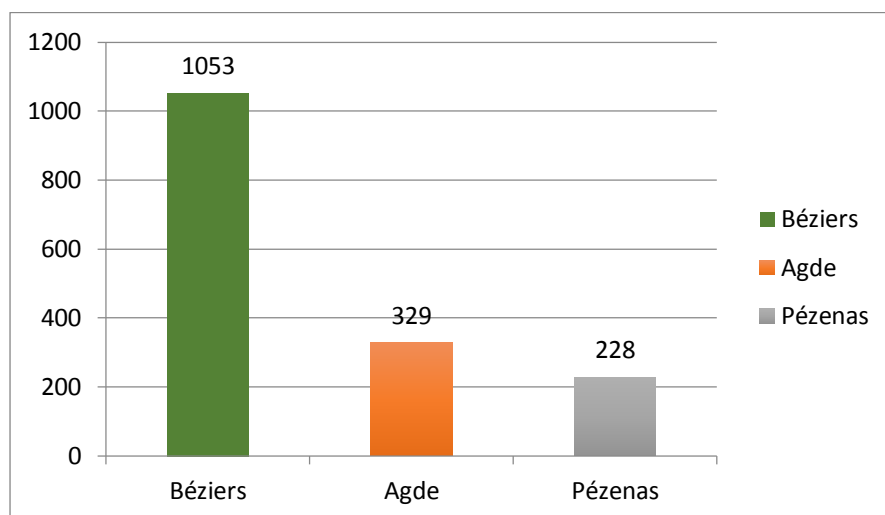
Pour être opérationnelles, chacune de ces permanences s'appuie sur un gros travail de partenariat avec les acteurs locaux, techniciens et élus. L'inscription dans les politiques locales de développement territorial est essentielle, à l'instar de la démarche développée dans le PHLV dans le cadre du Contrat local de santé.

Tableaux des actes patients au CSAPA :

<b>CSAPA = 12014 actes</b>	
<b>Béziers</b>	8072
Roujan	66
Capestang	14
Agde	173
<b>Antenne Bédarieux</b>	1645
Olonzac	116
St Pons	59
Centre pénitentiaire	1080
CJC	789

Au total, le CSAPA cumule 12 014 actes patients, dont 789 en CJC et 1080 en milieu carcéral.  
Actes entourage au CSAPA : 691 actes entourage, dont 29 entourages CJC.

## La répartition des actes réalisés pour le PAEJ :



La même analyse qu'au CSAPA est reproductible au Paej, à savoir une limitation du nombre d'actes liés au nombre de salariés et d'heures dédiés à chaque site. Il est à noter une saturation du nombre de consultations et un délai de plusieurs semaines avant le premier rendez-vous. Un besoin de renforcer l'offre en psychologues à Béziers, mais aussi à Agde et Pézenas est mis en évidence depuis plusieurs années.

### → Durée de l'accompagnement individuel

	Nombre de personnes accueillies	Nombre d'actes réalisés	Moyenne d'actes par personne accueillie
<b>CSAPA</b>	1544	12 014	7.78
dont CJC	250	667	2,7
dont Prison	278	1080	3.9
<b>PAEJ</b>	644	1610	2.5

L'accompagnement au CSAPA suppose un suivi plus régulier des personnes suivies, avec une moyenne d'acte par personne 2 à 3 fois supérieure aux suivis PAEJ, CJC ou Centre pénitentiaire. Les différentes missions, mais aussi les ressources affectées et les modalités d'organisation expliquent cette différence.

### → Des actions spécifiques d'accompagnements individuels

#### Les consultations d'acupuncture :

Le CSAPA assure une consultation d'Acupuncture depuis 2016 qui propose à des patients du CSAPA pour une problématique d'addiction, une approche globale de, à raison de 3 heures hebdomadaires. La moitié des patients est orientée par les intervenants du CSAPA, y compris la CJC et l'antenne de Bédarieux, dans le cadre du suivi tabacologique, psychologique, éducatif, social, voire d'une obligation de soins.

En 2018 :

- La consultation a accueilli 29 patients : 20 femmes et 9 hommes.
- Ils ont bénéficié de 115 consultations au cours de 37 séances, soit 3.38 séances par patient en moyenne. Seuls 6 patients ont été suivis plus de 5 séances sur l'année 2018.

Les problématiques de prise en charge addictives reflètent celles de l'ensemble de la file active du CSAPA, à savoir :

- 7 patients ayant une problématique liée à leur consommation d'alcool,
- 7 patients avec une problématique liée à leur consommation de cannabis,
- 4 patients avec une forte problématique psychiatrique,
- 4 patients en difficulté dans leur gestion du stress,
- 1 patient sous addiction sévère avec le Tramadol, 1 patient avec le Stilnox,
- Quelques demandes pour soutenir l'arrêt du tabac.

### Les actes de dépistages :

- **Les dépistages par Buvard : 33 buvards réalisés.**  
Les buvards permettent de mesurer la sérologie des Hépatites B, du VIH et des hépatites C avec en plus le test ARN.
- **Le dépistage avec le Fibroscan mobile : 50 examens réalisés**

Avec l'avènement de traitements de l'infection par le VHC particulièrement efficaces et bien tolérés, l'objectif d'élimination de ce virus implique un accès facilité aux dépistages et aux soins ainsi que la prévention des re-contaminations.

Le CSAPA dispose depuis 2008 d'une consultation en hépatologie avec le Dr Le Bricquier 2 ½ journées par mois, assurant l'initialisation et le suivi du traitement au CSAPA des patients infectés par une hépatite virale, en binôme avec une infirmière formée à l'éducation thérapeutique.

La mise à disposition d'un Fibroscan mobile au CSAPA restait une attente depuis de nombreuses années en raison d'un coût financier prohibitif. En effet, la réalisation de cet examen essentiel dans le bilan pré-thérapeutique dans l'infection par le VHC pour décider du traitement le plus adapté, ne pouvait avoir lieu qu'en consultation au centre hospitalier, ce qui était un frein à l'accès au traitement.

La présence du Fibroscan depuis le 2<sup>ème</sup> semestre 2018, en partage avec 4 CSAPA de la région, sous l'égide du Réseau Hépatite et en partenariat avec des laboratoires pharmaceutiques, a évolué en quelques mois vers la mise à disposition d'un Fibroscan pour l'Ouest du Département (Episode et Aidea 11) en alternance 1 mois sur 2.

Une journée de formation théorique et pratique à l'utilisation du Fibroscan a été organisée en juin 2018 avec ECHOSSENS pour tous les médecins et infirmiers du CSAPA. En parallèle, avec cette utilisation, un recueil de données anonymes pour chaque patient est collecté par le Réseau Hépatites.

Le Fibroscan s'avère un nouvel outil de prévention et de réduction des risques au CSAPA.

En effet cet examen indolore, simple et rapide qui mesure l'élastométrie du foie (sa dureté) permet de dépister les atteintes hépatiques débutantes (stéatose) ou plus sévères (cirrhose), quelles que soient les étiologies (virus, toxiques, métabolique...)



On peut noter l'intérêt des patients pour l'évaluation de l'état du foie, y compris parmi les plus à risque de complications.

Le résultat qu'il soit normal ou pathologique, peut acter une prise de conscience, déclencher une motivation... Il reste une occasion privilégiée de dépistage et d'éducation à la santé.

L'organisation autour de ce Fibroscan au CSAPA s'articule sur plusieurs modalités de mise en œuvre :

#### Lors de suivis individuels :

- Présence du Fibroscan lors des consultations en hépatologie
- Utilisation dans le cadre des consultations médicales (par mois de disposition, une semaine à Bédarieux et trois à Béziers)
- Plages dédiées pour examen du Fibroscan en binôme médecin-infirmier, (4 ½ journées par mois de disposition à Bédarieux et Béziers).

Ces plages horaires dédiées au Fibroscan et au dépistage (par test buvard au CSAPA ou prescription de bilan biologique) sont proposées par l'ensemble de l'équipe qui s'empare progressivement de ce nouvel outil.

Ainsi, au CSAPA sur le 2<sup>ème</sup> trimestre 2018, **50 examens** ont été réalisés.

#### En action Hors les murs :

- Actions de prévention et dépistage menés dans le cadre du collectif Sida Hépatites en partenariat avec AIDES, SOS-HEPATITES, le CEGIDD, le Service communal de Santé Publique de la Ville de Béziers, environ une fois par trimestre.

Ainsi, fin 2018 une action de dépistage a été menée à Accueil Santé Béziers avec la réalisation de 6 fibroscans ainsi que des TROD VHC et VIH. Début 2019, d'autres actions collectives ont eu lieu à l'ABES (9 Fibroscans) et au Foyer d'urgence en Agde (6 Fibroscans).

#### Les orientations par la justice :

Le CSAPA travaille en partenariat avec les acteurs de la Justice depuis de nombreuses années. L'articulation entre la démarche de soin et la démarche judiciaire n'est pas immédiatement cohérente. Elle peut même apparaître contradictoire : dans la perception de l'usager, considéré comme en faute d'un point de vue pénal, considéré comme malade par les intervenants en addiction ; dans les logiques de prise en charge, la place laissée à la confidentialité ou au partage des données ; dans les postures professionnelles, la sanction et le rappel à la loi d'un côté, la relation d'aide sans jugement de l'autre...

L'accompagnement des personnes orientées par la Justice suppose donc un travail important de partenariat, des rencontres interprofessionnelles afin de mieux comprendre les contraintes et les ressources de chacun.

EPISODE accueille chaque année un stagiaire CPIP (Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et Probation) ce qui participe à cette acculturation et améliore la qualité des suivis.

EPISODE reçoit les publics orientés par la Justice dans le cadre de plusieurs types de mesures :

- En pré-sententielle (mesures d'alternatives aux poursuites, classement avec orientation) : **97**
- En post-sententielle (obligations de soins, sous-main de justice suivis par le SPIP) : **302**

### Les permanences au Foyer d'Accueil d'Urgence « Saint-Vénuste » en Agde :

Une intervention d'une éducatrice spécialisée du CSAPA est réalisée pendant les semaines de la période hivernale au Foyer d'Accueil d'urgence d'Agde, en lien avec la permanence du mardi après-midi au CCAS d'Agde. Ce foyer accueille des hommes sans hébergement, en rupture familiale et sociale, souvent en errance, parfois très jeunes. Quelle que soit leur histoire personnelle, tous en commun le besoin d'un espace d'écoute et de soutien, non culpabilisant, non stigmatisant dans lequel ils vont réapprendre à prendre soin d'eux, à se faire à manger, à initier les démarches pour ouvrir leurs droits en santé, etc. Leurs problématiques addictives sont souvent plurielles, alcool et autres produits, parfois sous Traitement de Substitution aux Opiacés, parfois également corrélées à une problématique psychiatrique, traitée ou non.

L'intervention de l'éducatrice spécialisée d'EPISODE leur apporte ce soutien nécessaire pour restaurer le sentiment de dignité et faciliter leur accès aux soins, en addictologie notamment.

Ce travail se fait en étroite collaboration avec l'équipe du CCAS dont dépend ce Foyer d'Accueil d'urgence et permet une continuité dans la prise en charge. Cette année, nous avons organisé avec l'accord du CCAS une soirée de dépistage avec l'intervention des associations :

- VHC/VIH : AIDES
- Réseau Hépatite
- Episode

Sur la base du volontariat, les personnes accueillies ont pu faire un dépistage avec les TROD et le fibroscan. Ce fut bien accueilli par l'équipe du FAU et ce fut l'occasion pour certains de se remobiliser pour la préservation de leur santé ou la reprise d'un parcours de soins.

### Les permanences dans les lycées Auguste Loubatières à Agde et Jean Moulin à Pézenas :

Une première expérimentation de permanence « rencontre jeunes pour la prévention des addictions » de l'association Episode au sein de l'établissement a été impulsée par Monsieur le Procureur de la République et mise en place à la rentrée scolaire 2018.

L'objectif est de créer une **dynamique globale de promotion de la santé** au sein de l'établissement entre les jeunes d'un côté et les professionnels de l'établissement de l'autre pour mieux prévenir, repérer, accompagner et orienter les situations de mal-être et/ou de conduites addictives.

Le but est d'agir au plus près des besoins des jeunes, en collaboration avec les professionnels de l'établissement et les familles et les autres partenaires du lycée, afin d'accompagner les jeunes dans leur parcours de santé, depuis la prévention jusqu'à d'éventuelles prises en charge.

Il s'agit plus spécifiquement :

- **D'interpeller l'expertise** d'Episode sur les diagnostics, le recueil des besoins et la définition des interventions liées aux problématiques de promotion de la santé, dans le cadre du CESC et des orientations du projet d'établissement.

- **De mobiliser un éducateur spécialisé d'Episode en charge d'animer une permanence bimensuelle** afin d'accueillir et d'accompagner de manière gratuite, anonyme et confidentiel les jeunes ou leurs parents. Son intervention sera complémentaire du repérage et de l'orientation réalisés par les professionnels du lycée et permettra **d'assurer un suivi du jeune et/ou de sa famille**. Pour mener à bien sa mission, l'éducateur spécialisé d'Episode devra être identifié par les jeunes. Loin d'être un espace clos, le concept de permanence s'inscrit dans la **démarche d'Aller-Vers** prônée en Addictologie. L'éducateur sera donc régulièrement amené à déambuler au sein de l'établissement pour aller à la rencontre des jeunes dans leurs lieux de vie quotidiens.
- De mettre en place un **partenariat étroit** entre cet éducateur spécialisé d'Episode et les professionnels des lycées, notamment en participant à une **réunion de concertation** avec les équipes de l'établissement afin de mieux s'articuler avec la communauté éducative, sanitaire ou sociale de l'établissement.

Entre septembre et décembre 2018 le bilan quantitatif est le suivant :

- Pézenas : 4 permanences. 23 entretiens, 20 jeunes rencontrés.
- Agde : 5 permanences. 15 entretiens, 11 jeunes rencontrés.
- Les problématiques les plus fréquemment rencontrées sont : les consommations de cannabis, de tabac, les consommations des parents et les problématiques familiales, l'alcool puis les autres consommations.

### Les permanences à la Mission locale d'insertion du biterrois

La mission locale accueille une permanence de la Consultation Jeunes Consommateurs un vendredi sur deux : 1 heure est consacrée à l'accueil de jeunes en consultation individuelle ; la deuxième heure est une information collective dans le cadre de la Garantie jeunes (voir chapitre actions collectives).

Ce travail au sein de la MLI est également un moment privilégié de travail de sensibilisation et de renforcement des compétences des Conseillers en Insertion à repérer, ouvrir le dialogue et orienter des jeunes en difficulté avec leur consommation.

Ce travail de l'éducateur spécialisé de la CJC facilite également l'accompagnement des jeunes suivis à la CJC mais en rupture socioprofessionnelle. L'éducateur peut plus facilement consolider l'orientation du jeune vers un conseiller insertion de la MLI. De même, l'articulation avec les jeunes sortants de prison est facilitée par les échanges avec la conseiller en insertion en charge des préparations à la sortie. En 2018, 5 jeunes ont bénéficié de ce suivi individuel.

Nous avons expérimenté une permanence du Point Ecoute jeunes au sein de la MLI, dans le même esprit que la démarche CJC : renforcement du lien avec les conseillers, accueil individuel des jeunes, facilitation des orientations.

L'expérimentation a commencé en octobre. 9 jeunes ont été suivis. 1 jeune a été orienté vers la CJC et la psychiatrie, un autre jeune vers la psychiatrie, un suivi dans la permanence PAEJ au sein de la MDA.

## Focus sur l'activité en centre pénitentiaire

Pour rappel, en 2018 EPISODE a suivi 278 patients au centre pénitentiaire pour un total de 1080 consultations.

Cet accompagnement s'appuie sur un fort travail partenarial et sur une adaptation permanente aux conditions et au mode de fonctionnement de l'établissement carcéral.

Depuis mai 2018, les éducateurs et assistant social d'EPISODE rencontrent les équipes soignantes de l'USMP (Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire) une à deux fois par mois afin d'apporter un éclairage clinique sur nos suivis et partager les problématiques d'addiction ou de consommation repérées.

Les personnes détenues sous Traitement de Substitution aux opiacés (TSO) sont suivies par deux infirmiers de l'USMP qui rencontrent systématiquement ces détenus dans les premières semaines de leur incarcération. Ils mènent une première évaluation de leurs besoins et orientent soit vers un suivi infirmier, soit vers un suivi socio-éducatif par EPISODE.

Fin 2018, nous pouvons retourner à l'Unité Sanitaire quand des locaux sont disponibles, tout en conservant une partie de notre activité en bâtiment afin de rencontrer des personnes détenues que nous ne verrions pas sinon. Cette présence à l'USMP conforte les liens avec les soignants et facilite l'organisation logistique de notre travail (accès au téléphone pour contacter les structures de soin, accès aux dossiers patients sur notre logiciel informatique)

Le Groupe mensuel « d'information sur les addictions et sur les lieux de soins » a toujours lieu au bâtiment socio.

### A noter :

- Nous menons également un travail important sur la **réduction des risques** avec le médecin référent de l'USMP et nous projetons de mettre en place un groupe de réduction des risques avec l'association AIDES pour 2019. Les taux de prévalence des hépatites C et du Sida sont en effet jusqu'à 6 fois plus élevés en milieu carcéral qu'en milieu libre selon l'étude PREVACAR 2010 et la mise en place d'outils de réduction de risque ne peut pas être éludée (roule-ta-paille-programme d'échange de seringues, etc.).
- La qualité de ces partenariats et la forte implication des équipes ne suffisent pas à compenser les demandes de rendez-vous des détenus en difficulté avec leurs consommations et à la recherche de soutien pour réduire ou mieux gérer leur consommation. Une partie des détenus ayant une problématique d'addiction quitte la prison sans avoir été reçu par nos équipes, faute de temps pour les accueillir rapidement. Cette période de leur vie, captive, est pourtant une opportunité pour accéder à une prise en charge à laquelle ils n'accèdent pas en liberté. Il est donc toujours indispensable de **renforcer les moyens humains** de notre équipe d'intervenants en milieu pénitentiaire.

## **Troisième Partie : Les actions collectives**

## → Des ateliers à visée thérapeutique

Le CSAPA propose aux patients pris en charge individuellement, des séances collectives à visée thérapeutique. Outre un renforcement de l'accompagnement psycho-éducatif, les ateliers de groupe les sortent de l'isolement et permettent un échange entre pairs vecteur positif du renforcement des ressources de chaque personne.

Au total, les ateliers animés en 2018 ont réunis 938 participants :

- 45 réunions du groupe de parole : 312 participants
- 53 séances d'information au CHB : 205 participants
- 58 ateliers écriture : 386 participants
- 16 ateliers randonnée : 35 participants

### **Point de vue des participants sur l'atelier Randonnée**

*L'atelier Randonnée existe depuis 4 ou 5 ans. Au départ, il se déroulait sur un après-midi. Depuis cette année, il se déroule de la fin de matinée jusqu'à la fin de l'après-midi.*

*De ce fait, nous partageons le repas à chaque séance. Ce partage est très apprécié en raison de sa convivialité et peut être facilitateur pour aborder la question de l'alimentation.*

*Cette plus grande durée permet d'élargir les choix des lieux, surtout en hiver.*

*Le grand air, la redécouverte de la nature, de la faune et de la flore, des senteurs, l'extraction du milieu citadin, la beauté des paysages, apportent « de l'apaisement, du bien-être, du plaisir ».*

*Cette journée se termine par un partage des impressions autour d'un thé ou d'un café au CSAPA. Ce qui renforce la convivialité. C'est également à ce moment qu'ensemble nous choisissons la prochaine randonnée.*

*Ayant dû annuler parfois des sorties pour causes d'intempéries, nous souhaiterions pouvoir envisager une sortie culturelle pour laquelle il est nécessaire de disposer d'une enveloppe budgétaire. Nous aimerions qu'elle soit inscrite au budget prévisionnel pour l'année 2019/2020.*

*Cette année, nous avons également souhaité mieux faire connaître cet atelier, c'est pourquoi nous avons sollicité un panneau d'affichage pour les photos (qui a été accordé et installé dans le hall d'accueil) ; certaines pourront servir au site internet.*

## → Les actions collectives de prévention

Les actions collectives de prévention sont menées à la fois par les salariés du CSAPA et par ceux du PAEJ. Elles sont mises en œuvre à la demande des établissements et dans le cadre d'un partenariat durable qui vise à assurer une continuité entre l'intervention auprès des publics et le repérage ou l'orientation éventuelle de situations vers une prise en charge.

Des actions collectives sont menées en milieu scolaire, en centre formation, en foyer d'accueil médicalisé.

- **Les actions collectives en milieu scolaire** : Ces actions sont des actions d'information sur les lieux ressources, de mise en débat sur les représentations et les comportements liés aux addictions et aux conduites à risque, d'information sur la législation, etc. Chaque intervention s'adapte à la demande et aux moyens mobilisés des établissements scolaires. Nous essayons le plus possible de proposer une intervention en deux séances minimum. De même, nous travaillons le plus possible la question des représentations, du repérage et de l'orientation des jeunes auprès des professionnels de l'établissement, en vue de faciliter le travail partenarial avec le CSAPA, la CJC ou le PAEJ.

Ainsi, en 2018 :

11 établissements ont bénéficié de 17 actions de prévention.

827 jeunes ont été bénéficiaires.

Les thèmes abordés : des débats/réflexion sur les addictions et les conduites à risque, 1 théâtre addiction, des conférences-débat, 2 réflexions sur les écrans.

- **Les actions de soutien à la parentalité** :

L'intervention auprès des familles est reconnue comme un enjeu majeur dans la prévention des conduites à risque, notamment dans le but de renforcer l'information des familles, d'accompagner leur soutien éducatif en soutenant leur fonction parentale. Nos actions auprès des parents sont le plus souvent mises en place en lien avec un établissement scolaire ou dans le cadre de réseau de parentalité constitué, comme celui d'Agde. Nous avons également quelques demandes d'associations de parents qui demandent une intervention plus ponctuelle.

Ainsi, en 2018 nous avons mené 16 interventions parentalité à Agde et à Béziers réparties comme suit :

35 parents ont participé à 11 séances de l'action « **Temps de parents** », devenu le « **Café des familles** ». Cette action est portée par le PAEJ depuis plusieurs années. Un éducateur du CSAPA a été sollicité ponctuellement pour animer des séances autour de la question des écrans. L'action s'inscrit et est soutenue par le réseau parentalité agathois. Dans le cadre des actions mensuelles de la « Maison des savoirs » d'Agde, un temps d'échange et de partage est organisé pour les parents autour de sujets de société interpellant leur rôle éducatif en tant que parents. Lorsque les préoccupations immédiates émergent, nous les laissons s'exprimer et les accompagnons autant que possible. La co-animation par des professionnels de champs différents est riche d'apports d'informations utiles aux familles. Ce cadre collectif de parents leur apporte ainsi un soutien, une aide à la réflexion collective leur permettant de se (re) positionner en tant que parents et de renforcer leurs compétences parentales et « leur estime de soi ». Cette action touche également indirectement les adolescents en mal être autour des rappels à la loi du maire pour les familles victimes de décrochage scolaire.

Elle répond aux questionnements, angoisses, mal-être des parents devant les conduites à risques de leurs enfants, et notamment vient apporter des réponses sur le sens et la fonction que prennent les consommations de produits psychoactifs chez les jeunes. Le PAEJ d'EPISODE amène son expertise, notamment autour de la connaissance de l'arrivée de l'adolescence avec ses manifestations comportementales et ses inévitables conflits. L'action ouvre la possibilité pour les parents de rencontrer d'autres parents et de révéler leurs compétences. Les thèmes proposés par les familles en 2018 : « identité virtuelles s'y retrouver ou s'y perdre », « les écrans », « le harcèlement à l'école », « les familles monoparentales », « la co-éducation (couple-école-services sociaux...) », « les différences culturelles », « le bonheur qu'est-ce que c'est ? ».

25 parents ont participé à 2 séances de l'action « **Pause café** », devenue « **Instant café** », au **Collège Paul Riquet de Béziers** : animation de rencontres débats auprès de parents d'élèves selon les thématiques choisies par les parents eux-mêmes. Deux rencontres en 2018 : 1 rencontre sur le thème « Les réseaux sociaux, Internet » avec l'EMAS (équipe mobile académique de sécurité) (10 parents), 1 deuxième rencontre sur la question de « l'autorité, faut-il punir ? » (15 parents).

- **L'expérimentation d'un groupe de parents sur les addictions avec la PJJ :**

En 2018, la PJJ a sollicité EPISODE pour animer des groupes de parents sur la question des premières consommations. Il s'agit d'initier un groupe de parole de parents en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs locaux de ces 2 territoires : le STEMO de Béziers pour la PJJ, la MDA, Episode, le CLSM (Contrat local de santé mentale) de Pézenas, l'Education Nationale, les associations de parents d'élèves, le lieu ressource de Pézenas, le CLSPD de Bédarieux, et tous les acteurs qui croient au projet et qui souhaitent le porter.

Objectifs attendus

- Prévenir les 1ères consommations de cannabis ou en retarder l'âge
- Renforcer les compétences des parents sur ce sujet
- Réinstaurer la fonction parentale, redonner confiance
- Soutenir les parents dans la connaissance des acteurs locaux pouvant être ressource pour eux
- Proposer du contenu en lien avec les attentes et questionnements des parents

Le groupe pourra en fonction des demandes des parents faire intervenir un intervenant extérieur (médecin, gendarme, responsable d'établissement etc.)

L'année 2018 a été consacrée à la mobilisation des partenaires afin de les informer de l'ouverture de cet espace de parole pour les parents, à l'élaboration des outils de communication et des outils d'évaluation.

- **Les stages de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants :**

La loi relative à la prévention de la délinquance du 5 mars 2007 a introduit une nouvelle sanction à l'encontre des usagers de produits illicites. Cette sanction se veut pédagogique à travers une réponse collective d'information et de sensibilisation. L'association Episode a ainsi animé 8 séances sur les thèmes suivants :

- 1- sur les représentations individuelles sur les drogues et plus largement sur les produits psychoactifs par une pédagogie participative (par exemple : cube de Morel), débats / échanges sur les drogues, leurs effets et les conséquences psychosociales sur la santé.



2- sur les principes de base de la réduction des risques et des dommages, les ressources individuelles et les résistances aux pressions extérieures.

3- sur les structures ressources du territoire en matière d'addictologie

En 2018, nous avons animé 8 stages auprès de 79 stagiaires :

- Moyenne d'âge : 30,5 ans
- 71 hommes et 8 femmes
- Situation emploi :
  - 40 personnes avaient une activité professionnelle
  - 1 en apprentissage, 1 en formation
  - 34 étaient sans activité
- Revenus :
  - 45 avaient des revenus de leur activité (salaire ou indemnité formation)
  - 15 bénéficiaires des allocations chômage
  - 7 RSA
  - 3 AAH
  - 1 ASS
  - 8 personnes étaient sans revenu
- Type de mesure :
  - 15 personnes étaient issues d'une alternative aux poursuites (composition pénale)
  - 64 personnes ont fait l'objet d'une condamnation (ordonnance pénale, CRPC (Comparution sur Reconnaissance Préalable de Culpabilité) ou via l'audience correctionnelle)
- **Les actions collectives auprès de jeunes adultes dans le domaine du social et de l'insertion :**

8 interventions en ESAT, foyer rural, Foyer des jeunes travailleurs, IFPA, communautés de communes auprès de 147 personnes, jeunes adultes et adultes

Thèmes abordés : conduites à risque, les écrans et les réseaux sociaux, les lieux ressources sur les addictions
- **Les actions collectives auprès des jeunes du dispositif Garantie Jeunes en mission locale d'insertion** (représentations addictions, produits ; conduites à risque, législation, lieux ressources) :
  - Mission locale centre Hérault, Puisserguier : 30 jeunes et jeunes adultes.
  - Mission Locale du biterrois, Béziers : 210 jeunes et jeunes adultes.

## → Les actions de réduction des risques et des dommages

### Des interventions en milieu festif :

- **Le Festa Ben :** Au sein de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée (CABM), Episode anime un dispositif de réduction des risques en milieu festif, en partenariat étroit avec la CABM, les équipes communales en charge de la manifestation et les élus.  
Episode anime un stand d'information et de prévention, diffuse du matériel de réduction des risques (Ethylotest, Préservatifs), anime un espace de repos « Chillout » et organise des maraudes avec l'appui des médiateurs de la CABM et d'un éducateur spécialisé d'APS. En 2018, intervention dans 7 fêtes votives. 1552 personnes touchées.
- **Le village occitan de la Féria de Béziers :** en partenariat avec la Fondation Gaëtan Escafit, animation d'un stand d'information et de prévention, diffusion de matériel de réduction des risques. L'association a animé une soirée en 2018.

### Distribution de matériel de réduction des risques :

- Matériel RDRD distribué lors des interventions en milieu festif:
  - o 2223 brochures de prévention, validées par la Mildeca
  - o 2865 préservatifs
  - o 740 éthylotests
- Matériel RDRD distribué au CSAPA : 986 trousses d'injection.

## → Des formations

En 2018, l'association EPISODE a obtenu la certification Datadock. Cette certification confirme l'engagement de l'association dans la formation des professionnels qui accueillent les publics suivis par le CSAPA ou le PAEJ. La formation est un enjeu majeur :

- Auprès des professionnels partenaires :
  - o Développer un socle commun de connaissances sur les problématiques de l'adolescence, des conduites à risque et des addictions.
  - o Faire connaître le fonctionnement d'Episode, créer du lien avec les partenaires.
  - o Faciliter le repérage des problématiques, les orientations vers nos structures et les prises en charge en aval, dans l'optique de fluidifier le parcours des publics.
- Auprès des salariés d'Episode : actualiser leurs connaissances et renforcer leurs capacités à transférer leurs compétences ; faire connaître les intervenants et reconnaître les compétences dans la prise en charge des publics ; valoriser les savoir-faire des salariés de l'association EPISODE.

Au total: **1 action dans le cadre de la formation continue, 2 formations ponctuelles.**

- **Formation continue du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) :**
- Objectifs :
  - o Modifier les représentations individuelles des «drogues» et aborder leurs impacts sur la pratique professionnelle.
  - o Comprendre les notions d'usage en matière d'addiction afin de déterminer une possible intervention au regard de la place et des missions des professionnels de l'insertion.
  - o Intégrer la question des conduites à risques et/ou addictives dans les pratiques d'accompagnement en vue d'améliorer la posture professionnelle face à une personne présentant un comportement addictif.
  - o Savoir informer et orienter une personne souffrant de conduites addictives vers les structures de soins et de prévention en addictologie.
- Durée : 4 demi-journées de 9h00 à 12h30.
- Date : Jeudi 8 mars, Jeudi 15 mars, Jeudi 29 mars et Jeudi 12 avril 2018.
- Effectif : groupe de 8 personnes ; équipe administrative et de référents en insertion professionnelle.

- **Formation – Action « les épisodes du lundi » au CFA de Béziers**

Depuis plusieurs années, l'association EPISODE anime une action de prévention auprès des jeunes du CFA, en partenariat avec le Centre Hospitalier du Béziers (Centre Gratuit d'information, de Dépistage et de Diagnostic – Cegidd et l'Equipe de Liaison et de Soins en addictologie -Elsa) et le Service de Santé Publique de la Ville de Béziers.

Depuis cette année 2018, EPISODE a modifié sa participation. Le CHB et le service de santé publique de la Ville de Béziers poursuivent seuls les interventions de promotion de la santé auprès des jeunes, axées sur une approche globale et positive de la santé et ciblant à la fois la vie affective et sexuelle, la prévention des conduites à risques et des consommations.

Parallèlement, EPISODE travaille auprès d'un groupe de 5 à 8 professionnels du CFA. Leur projet est de mieux accueillir les jeunes, dès leur arrivée en s'appuyant sur une semaine d'intégration, puis tout au long de leur cursus au sein du CFA. L'idée centrale est le bien-être des jeunes et la prévention des ruptures psychosociales (décrochage scolaire, suicide, consommation de produits, etc.).

En 2018, le projet s'est construit au cours de deux séances de travail avec les équipes du CFA. Le principe d'interventions d'EPISODE les lundis a été retenu sous le titre « les épisodes du lundi ». Des intervenants d'EPISODE viennent échanger avec les professionnels du CFA, sur des thématiques définies au fur et à mesure de l'avancée du projet. Il s'agit de séances d'échanges de pratiques, d'information et de réflexions :

- La première rencontre a eu lieu le 19 novembre 2018 sur la question de l'adolescence et avec le soutien d'une psychologue du PAEJ d'Episode. Une deuxième rencontre a ensuite été programmée à la demande des participants et afin de mieux comprendre cette thématique.
- D'autres séances sont venues compléter ces interventions en 2019 : 1 séance sur les situations de crise liées aux conduites addictives, animée par une éducatrice du Csap, une séance d'approfondissement sur les conduites à risque à l'adolescence, une autre sur le repérage et les orientations des jeunes, et enfin, une séance sur les outils ludiques (Photo langage, jeux coopératifs) qui peuvent être utilisés avec les jeunes. Ces séances ont été animées par une psychologue de la CJC.

Au total, 6 temps de travail entre 2018 et le premier semestre 2019 ont permis de mobiliser les professionnels du CFA et de renforcer leur savoir-être et leur savoir-faire dans l'accompagnement des jeunes du CFA. Une évaluation est programmée afin de dresser le bilan de la démarche et d'envisager les suites à donner.

- **Formation sur les addictions et les conduites à risque et les lieux ressources auprès de 6 professionnels du CADA Claparède de Béziers.**
- **Intervention dans la formation Périnatalité et addiction, organisée par le CHB de Béziers :**
  - Deux intervenants d'EPISODE : une médecin-addictologue et une infirmière.
  - Durée : 0.5 journée
  - Thème : la femme toxicomane
    - o Les opiacés : leurs effets, les moyens de consommation
    - o Les traitements de substitution aux opiacés
    - o La prise en charge spécifique de la femme enceinte

### **→Des groupes d'échanges de pratiques**

Dans le cadre du Contrat local de santé du pays Haut Languedoc et Vignobles, un psychologue d'Episode anime ces rencontres pluridisciplinaires et pluri-partenariales organisées sur le territoire.

En 2018, les rencontres ont eu lieu à St Pons, Roujan et Capestang les 6 mars, 20 juin et 21 novembre. Elles ont rassemblé 34 participants.

# **Quatrième Partie : Le travail partenarial**

# Le travail partenarial

## → La plateforme ouest-héraultaise de la Maison des Adolescents

Notre association et le Centre Hospitalier de Béziers avaient interpellé l'ARS pour solliciter le déploiement des moyens de la MDA sur le territoire ouest-héraultais. Il s'agissait pour EPISODE de conforter les missions du PAEJ, puis de la CJC, en les inscrivant dans une plateforme dédiée à la santé des jeunes et permettant la mutualisation des moyens mais aussi le renforcement des ressources sur notre territoire. Avec l'appui de l'ARS, 2017 a ainsi vu aboutir notre volonté commune d'offrir au territoire ouest-héraultais un service renforcé pour accueillir, écouter, accompagner, orienter et prendre en charge les jeunes de moins de 25 ans.

Episode et le CHB ont intégré le GCSMS de la MDA afin d'être associés aux réflexions et orientations stratégiques de la MDA34 pour tenir compte des problématiques spécifiques à l'Ouest Héraultais.

La Maison des Adolescents Ouest-Hérault a ouvert ses portes en septembre 2017 et rassemble dans un même site : les services d'accueil et d'accompagnement de la MDA, le Point Accueil Ecoute Jeunes et la Consultation Jeunes Consommateurs d'Episode ainsi que deux dispositifs hospitaliers : Resado et l'Equipe Mobile des Adolescents.

Malgré nos attentes et la forte mobilisation de chacun, le fonctionnement de la plateforme n'est pas encore stabilisé. En raison des financements non pérennes en premier lieu, qui ne permettent pas d'installer une dynamique d'équipe dans la durée et fragilisent les salariés en précarisant leur situation. La fragilité financière du PAEJ va dans le même sens. La MDA a néanmoins pu consolider ses missions socles d'accueil, d'écoute et d'orientation. En second lieu, il faut permettre la mise en place de dynamiques d'acculturation des équipes plurielles de la plateforme en tenant compte des pratiques de chacun et en clarifiant les complémentarités.

Les perspectives 2019 vont dans ce sens. Le nouveau cahier des charges des MDA Occitanie clarifie les missions des MDA, leur articulation avec les PAEJ, et consolide les financements. Par ailleurs, l'Audit de l'ARS propose une feuille de route claire qui va clarifier la participation de chaque composante de la plateforme en actualisant la convention constitutive du GC-SMS et en élaborant une nouvelle CPOM. Un projet d'établissement, dont celui de la plateforme, permettra aux équipes de formaliser les modalités d'intervention partagées telles qu'elles ont commencé à se mettre au travail depuis l'ouverture de la plateforme.

## → Accompagnement des personnes sous TSO en officine de ville

Le CAARUD d'AIDES et l'association EPISODE ont mené en 2018/2019 une démarche de sensibilisation des officines de la ville de Béziers dans le but d'améliorer la prise en soin des patients sous Traitement de Substitution aux opiacés (TSO) à travers trois objectifs :

- Collaborer étroitement avec les officines de ville ;
- Elaborer avec eux un travail autour des représentations des personnes accueillies en structure de soins ;
- Construire un maillage des acteurs de la Réduction des Risques et des Dommages (RDRD), pharmaciens et intervenants CSAPA-CAARUD.

AIDES et EPISODE ont ainsi élaboré un questionnaire pour identifier la connaissance qu'ont les pharmacies du CSAPA et du CAARUD, identifier les pratiques de ces pharmacies vis-à-vis des TSO et repérer leurs demandes.

Dès 2018, une prise de contact physique avec chaque pharmacie a été initiée. Elle se poursuit en 2019 pour aboutir à une analyse du questionnaire, une restitution lors d'une soirée d'information sur les TSO, ouverte aux officines en juin 2019. Nous souhaitons que ce gros travail de proximité donne naissance à une collaboration régulière entre pharmacies d'officine, le CSAPA et le CAARUD.

## → Autres actions partenariales

- **Avec le Centre hospitalier de Béziers :**
  - Animation d'un atelier d'information au CHB : 53 séances pour 205 participants.
  - Participation à la formation Périnatalité et addictions (voir chapitre Actions collectives / formations).
  - Partenariat avec un hépatologue, Dr Yann Le Bricquie, qui intervient au CSAPA dans le cadre du sevrage complexe.
  - Partenariat avec l'Elsa et le Dr Laurent Cerrato pour faciliter les échanges d'information Episode/Service Addictologie du CHB.
  - Atelier d'écriture au CHB, atelier d'Art-Thérapie animé par une psychologue du CHB, groupe de parole animé par le Dr Mastour dans les locaux d'Episode.
  - Groupe de travail pluridisciplinaire avec le CMP : échanges sur les patients communs, les comorbidités psychiatriques.
  
- **Avec la Fédération Addictions :** Groupe de travail Intervention précoce, dans le cadre de la Fédération Addictions. Via son mandat de délégué régional de la Fédération Addictions, Episode participe, en partenariat avec Logos, à l'organisation de groupes de travail régionaux sur les thématiques suivantes : « Pratiques professionnelles en milieu carcéral », « Traitements de substitution » et « Réduction des risques et des dommages ». Une rencontre est organisée environ chaque trimestre.
  
- **Avec le CLSM de Pézenas :** L'association EPISODE s'est rapprochée en 2018 de la dynamique portée par le Conseil Local en santé mentale de la ville de Pézenas en raison de la présence du PAEJ sur ce territoire à travers les permanences au Lieu Ressources et l'expérimentation des permanences d'écoute au sein du lycée Jean Moulin. Ce rapprochement fait également suite à l'implantation d'une Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) sur Tourbes et Pézenas et aux sollicitations de ces partenaires autour des problématiques d'addiction. La question d'ouvrir une permanence CSAPA/CJC est récurrente au sein de ce CLSM. Un partenariat avec la MSP est peut-être envisageable.  
  
Dans l'attente, les participants au CLSM ont sollicité EPISODE et le CODES pour animer une formation sur les addictions. La formation aura lieu au dernier trimestre 2019.
  
- **Avec le Pays Haut Languedoc et Vignobles :** le partenariat avec le PHLV est maintenu. EPISODE participe aux réunions d'élaboration du prochain contrat local de santé, poursuit l'implantation de consultations avancées sur les sites de St Pons, Olonzac, Roujan et Capestang, travaille en relation étroite avec le Centre Hospitalier de Bédarieux où sont animées des réunions d'information, et avec le centre spécialisé de St Pons.





# Cinquième Partie : Les Perspectives

L'année 2019 s'inscrit dans la continuité de la stratégie développée par l'association Episode ces dernières années, avec un accent mis sur :

### **→L'élaboration du projet d'établissement**

La mise en œuvre du projet d'établissement a démarré fin 2018 à l'occasion du séminaire de rentrée, identification par les salariés des thématiques à mettre au travail :

- Du premier accueil à la fonction d'accueil, soigner l'accueil
- Actualiser les protocoles de prise en charge
- La place des usagers
- La prévention
- Le logiciel ÉO et les procédures informatiques
- Les ateliers collectifs
- Les soins obligés

L'ensemble des salariés s'est mobilisée dans des groupes de travail dans le courant du premier trimestre 2019. Les axes de travail retenus seront présentés lors de l'Assemblée Générale du 27 juin 2019 et le projet d'établissement finalisé d'ici le dernier trimestre 2019.

### **→La consolidation du PAEJ**

Le bilan du fonctionnement du PAEJ en 2018 se solde par la confirmation de la fragilité de la structure. Néanmoins, les perspectives 2019 sont rassurantes :

- Renforcement du soutien financier des PAEJ au niveau national à travers le plan de lutte contre la pauvreté
- Maintien du soutien financier des institutions régionales, départementales et des collectivités territoriales
- Clarification de l'articulation avec la MDA, suite à l'Audit de l'ARS et l'élaboration d'un nouveau cahier des charges des MDA. La signature convention bilatérale formalisera un partenariat opérationnel déjà très fort au sein de la plateforme ouest-héraultaise, tant pour le PAEJ que pour la CJC d'Episode. De même, l'élaboration d'un projet d'établissement de la MDA et plus spécifiquement de la plateforme ouest-héraultaise est un enjeu primordial pour EPISODE
- Renforcement des missions d'Aller-Vers du PAEJ, en accord avec les orientations nationales : au sein de la MLI, l'expérimentation de la permanence du PAEJ devra être consolidée. Un partenariat avec la PJJ et l'Aide sociale à l'Enfance du Conseil Départemental doit également être envisagé, en s'appuyant sur les orientations du Plan national de lutte contre la pauvreté.
- Clarification des missions de Prévention au sein d'EPISODE, suite au projet d'établissement, et dans la perspective de mieux définir la répartition et la complémentarité des missions de prévention entre le CSAPA, dont la CJC, et le PAEJ.

## → La création d'une unité de prévention, Réduction des risques et des dommages et formation

Nous souhaitons en 2019 conforter la mission de prévention de l'association EPISODE en créant une Unité de prévention.

Il s'agit d'une part de renforcer les moyens mobilisés au sein du CSAPA qui est de plus en plus sollicité sur cette mission de prévention, devenue obligatoire dans la loi de santé publique de 2016. A cet effet, un poste d'éducateur spécialisé dédié à la prévention a été sollicité auprès de l'ARS, dans le cadre des mesures nouvelles. Nous attendons une réponse dans le courant de l'été 2019.

Toutefois, la question des moyens n'est pas la seule réponse.

Il nous faut également réfléchir à une organisation transversale associant autant les salariés du PAEJ, que ceux du CSAPA. Il faut que cette transversalité concerne tous nos sites d'interventions, sur le biterrois, l'agathois et le PHLV, y compris le milieu pénitentiaire.

Il s'agit aussi de réfléchir à un projet d'établissement qui intègre la prévention et la réduction des risques et des dommages dans les pratiques de prise en charge du CSAPA et du PAEJ, tant dans l'accompagnement individuel que dans les actions collectives. Un groupe de travail sur la prévention a été mis en place dans le cadre de la démarche d'élaboration du nouveau projet d'établissement. Il devra aboutir à la rédaction d'un nouveau projet thérapeutique qui propose une démarche intégrative du continuum Prévention-Réduction des Risques-Soin.

Il s'agira également de créer une culture commune, partagée entre les différentes équipes et préservant la richesse de la pluridisciplinarité. Ces besoins devront être intégrés dans le plan de développement des compétences de l'association.

Enfin, un axe consacré à la formation doit également être pensé afin de se doter d'une démarche stratégique de formation des partenaires dans le but de faciliter les orientations d'usagers, de faire connaître nos pratiques, nos référentiels, de développer une prise en charge partagée des problématiques d'addiction.

## → Renforcer nos partenariats sur les questions de vulnérabilités

Les inégalités sociales et territoriales de santé ne sont plus à démontrer, y compris dans le domaine des addictions. Pour réduire ces inégalités, il est nécessaire d'agir sur les vulnérabilités individuelles. Agir sur le renforcement de la résilience des personnes, renforcer leur contrôle, faciliter leur liberté de choix sont des objectifs de prévention, réduction des risques et de soins intégrés dans nos pratiques. Mais cela ne peut pas suffire.

Il faut aussi aller vers les publics les plus éloignés de l'accès aux soins, les plus concernés par les processus d'exclusion sociale.

Notre partenariat vers les structures concernées devra être renforcé, en particulier :

- Mission locale
- CFA
- Aide sociale à l'enfance
- PJJ
- SEGPA.



# ANNEXES

## Annexe 1 : Horaires des Permanences

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>CSAPA BEZIERS</b>	9h00/13h00 13h30/18h00	13H30/18H00	9h00/13h00 13h30/18h00	9h00/13h00 13H30/18H00	9h00/13h00 13h30/17h00
<b>CSAPA BEDARIEUX</b>	10h00/13h00 13h30/18h00	8H30/12H30	9h00/13h00 13h30/ 18h00	9h00/13h00 14h00/18h00	
<b>PAEJ Béziers</b>	9h00/13h00 13h30/19h00	9h00/13h00 13h30/19h00	8h30/13h00 13h30/18h30	8H30/13h00 13h30/17h00	8h00/12h00 13h30/18h30
<b>PAEJ Agde</b>		13h30/19h30		13h30/17h30	
<b>PAEJ Pézenas</b>	11h00/13h00	15h00/19h00	14h00/18h00		
<b>CJC Béziers</b>		9h00/13h00 13h30/19h30	14h00/18h00		8h30/13h00 13h30/16h30
<b>CJC Olonzac</b>				9h00/17h30	
<b>CJC St Pons</b>		9h00/18h00			
<b>Permanence Capestang</b>					9h30/13h00 13h30/17h00
<b>Permanence Roujan</b>					9h30/13h00 13h30/17h00

## Annexe 2 : Tableau des équivalences temps plein

### C S A P A

	Site BEZIERS	Site BEDARIEUX	CJC	PAEJ
<b>MEDECIN</b>	2.14 ETP	0.46 ETP		
<b>PSYCHIATRE</b>	0.11 ETP			
<b>INFIRMIER</b>	2.54 ETP	1 ETP		
<b>PSYCHOLOGUE</b>	2.19 ETP	0.52 ETP	0.59 ETP	1.29 ETP
<b>EDUCATEUR</b>	3.46 ETP	0.50 ETP	0.50 ETP	1.16 ETP
<b>ASSISTANT SOCIAL</b>	1 ETP			
<b>AGENT ENTRETIEN</b>	1.05 ETP	0.13 ETP		0.09 ETP
<b>SECRETAIRE</b>	2.60 ETP	0.86 ETP		0.40 ETP
<b>COMPTABLE</b>	1 ETP			
<b>ASSISTANTE DIRECTION</b>	1 ETP			
<b>DIRECTRICE</b>	1 ETP			
<b>CHEF DE SERVICE</b>	1 ETP			
<b>TOTAUX</b>	<b>19.09 ETP</b>	<b>3.47 ETP</b>	<b>1.09 ETP</b>	<b>2.94 ETP</b>

## Annexe 3

### Membres du Conseil d'Administration 2018

Françoise ARNAUD ROSSIGNOL	Présidente
Evelyne COULOUMA	Vice-Présidente
Jean MONTUSSAC	Vice-Président
Olivier DUPILLE	Vice-Président
Patrick DESBROSSES	Trésorier
Nicole MICCIO	Administratrice
Colette VERGEZ	Administratrice
Pascale VERGELY	Administratrice
Jean-Louis CANTAGRILL	Administrateur
Claude AIGUESVIVES	Administrateur